

fonds mis à sa disposition par le trésor fédéral, l'organisme institué par la loi du rétablissement agricole des Prairies entreprend, avec la coopération des provinces concernées, de compléter l'œuvre de l'irrigation des Prairies.

Les travaux sont en majeure partie suspendus durant la guerre mais il se fait beaucoup d'arpentages et d'études. En 1946, la construction d'un vaste réseau d'irrigation commence dans le sud-est de l'Alberta, réseau connu sous le nom de St. Mary-Milk Rivers Project. Une fois terminé, ce réseau fournira de l'eau à 345,000 acres de nouvelle terre irrigable et, de plus, assurera de l'eau à quelque 120,000 acres déjà arrosées par les réseaux existants. Ce réseau s'étend principalement le long du chemin de fer entre Lethbridge et Medicine-Hat. Les terres à arroser sont donc situées dans la zone des prairies où la précipitation est faible et la température élevée et où une grande variété de plantes sont cultivées avec succès là où l'irrigation vient subvenir au manque habituel d'humidité.

Cette entreprise constituera le réseau d'irrigation le plus vaste des Prairies canadiennes et le barrage, dont le contrat de construction est adjugé, mesurera 185 pieds de hauteur et un demi-mille de longueur à sa crête. Ce sera le barrage de terre le plus élevé jamais érigé au Canada. La construction prendra plusieurs années et le coût total, qui dépassera 15 millions de dollars, sera divisé entre l'État, l'Alberta et les usagers. Quand le réseau St. Mary-Milk Rivers sera achevé, le Canada pourra pleinement utiliser la part des eaux à lui allouée en 1921 par la Commission des eaux limitrophes et, ainsi, sera en mesure de sauvegarder ce droit.

Des relevés s'effectuent actuellement en rapport avec un certain nombre d'autres entreprises pour en déterminer la praticabilité au point de vue génie, agronomie et économie. Ces relevés supposent le classement des terres pour déterminer l'acréage irrigable de chaque réseau ainsi que des études de génie. Une brève description des plus grandes entreprises projetées est donnée ci-dessous.

A ce propos, il importe de noter que les relevés et les études actuellement en cours relativement à de grands travaux d'irrigation de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies ne sont pas faits nécessairement en vue d'une exécution immédiate. Le but principal est d'explorer à fond les diverses possibilités d'irrigation et de préparer les plans de construction en détail afin de pouvoir en déterminer le coût et les avantages probables et d'en entreprendre la construction au moment voulu avec le minimum de retard.

*Entreprise de la rivière Red-Deer.*—Cette entreprise comprendrait la construction d'un grand barrage sur la rivière Red-Deer, près du village d'Ardley (Alb.), à quelque 25 milles à l'est de la ville de Red-Deer. Les eaux ainsi endiguées permettraient d'y faire des aménagements hydroélectriques, d'irriguer plusieurs centaines de milliers d'acres de terre et de maintenir le débit de plusieurs cours d'eau à travers des terres à pâturage, cours d'eau qui se dessèchent habituellement l'été. Comme cette entreprise se prête à une grande expansion, d'autres relevés du sol et de génie sont nécessaires avant de pouvoir en déterminer toutes les possibilités.

*Aménagement de la rivière Saskatchewan du Sud.*—L'œuvre principale de cette entreprise serait la construction d'un grand barrage sur la rivière Saskatchewan